

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 31088 tél adm et publ (039) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.-, 3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22.- 1 an Fr 44.- LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

LES JUIFS DANS LES PAYS ARABES

Alors qu'une bonne part de la sympathie mondiale s'est condensée sur le sort des Arabes, réfugiés d'Israël, la presse s'est peu étendue sur celui des Juifs vivant dans les pays arabes. On peut en partie attribuer ce fait à la possibilité qu'ont les journalistes étrangers de visiter librement les camps de réfugiés arabes, tandis que les Juifs d'Égypte, de Syrie et d'Irak sont soumis à de sévères restrictions et qu'ils ne peuvent avoir aucun contact avec le monde extérieur.

Les organisations juives et, plus particulièrement, le Congrès juif mondial ont joué un rôle important d'information, faisant connaître au monde les difficultés dans lesquelles se débattent les Juifs dans la plupart des pays arabes, et en s'assurant le concours des gouvernements, de la Croix-Rouge et d'autres associations internationales. Il reste pourtant beaucoup à faire pour que les contraintes pesant sur les Juifs soient levées et, surtout, pour qu'ils obtiennent le droit de quitter leurs pays s'ils désirent partir ailleurs à la recherche d'une vie plus heureuse.

La guerre éclair des Six Jours eut d'immédiates et malheureuses répercussions sur les Juifs vivant dans les pays arabes. Deux fois déjà, en 1948 et en 1956, ils avaient eu à pâtir des hostilités déclenchées entre Arabes et Juifs; des milliers d'entre eux avaient alors quitté leurs pays d'origine, où leur nombre passa d'un million à cent mille environ.

A nouveau, ils étaient traités en otages. Depuis des années, la graine d'antisémitisme était semée, dans certains pays arabes, par voie de presse, par la radio; les chefs religieux eux-mêmes n'hésitaient pas à attiser l'animosité dans leurs sermons.

En certains lieux, la réaction de la populace fut spontanée; en d'autres endroits, les politiciens locaux, les agitateurs la stimulèrent.

La Libye

C'est en Libye qu'on signala le plus grand nombre de morts de Juifs: 18 en tout; 4500 résidents juifs y vécurent de longs jours dans la crainte des violences de la populace. Des maisons et des magasins furent pillés, détruits, une synagogue brûlée, pendant les émeutes du 5 juin. Dans la plupart des cas, police et brigade du feu arrivèrent trop tard sur les lieux. La fureur des émeutiers, d'ailleurs, s'étendit aussi aux étrangers non-juifs.

Les Juifs se barricadèrent dans leurs maisons, mais les autorités libyennes en arrêtaient un grand nombre, les déportèrent dans des camps placés sous surveillance.

Précédemment, le Gouvernement libyen s'était toujours opposé à l'émigration de Juifs mais, vers la fin du mois de juin, ces derniers reçurent l'autorisation de quitter le pays. Ils ne pouvaient toutefois emporter que leurs effets personnels et une somme d'argent purement nominale. Le Gouvernement italien, en organisant les transports et en prêtant aide aux réfugiés en Italie, leur apporta un secours appréciable.

La Tunisie

En Tunisie, où vivaient 17 000 Juifs, la soudaineté de la violence qui déferla sur Tunis prit le gouvernement complètement par surprise. Les manifestations de rues n'étaient point dirigées contre les seuls Juifs — pillage de la synagogue centrale, incendies de magasins — mais aussi contre les ambassades américaines et britanniques. Le président Bourguiba réagit avec force contre ces incidents. Ses conseillers médicaux l'ayant dissuadé de s'y rendre lui-même, Bourguiba manda deux de ses principaux ministres ainsi que le gouverneur de Tunis présenter des excuses aux chefs juifs de la communauté, promettant des dédommagements et mettant des dédommagements et de troubles. Il stigmatisa sévèrement les émeutiers lors d'une émission télévisée. Les meneurs de ces manifestations subirent de lourdes condamnations.

Dès le 8 juin, une vague d'émigration de Juifs tunisiens déferla, en direction de la France surtout. Le Gouver-

nement tunisien n'avait pas encouragé ces départs, mais il n'y mit point obstacle.

Le Maroc

Les 50 000 Juifs du Maroc eurent à souffrir aussi, bien que le roi Hassan ait rapidement et vigoureusement réagi, enjoignant aux forces de l'ordre de réprimer toute violence. Deux Juifs furent pourtant tués à Meknès et un à Casablanca. Le roi fit preuve d'un grand courage face à la vive campagne antisémite menée par le parti de l'opposition — l'Istiqlal — et les principaux syndicats ouvriers. Il s'opposa au boycottage déclenché

contre les Juifs et fit saisir deux journaux en raison de leur propagande antisémite. Le secrétaire général du syndicat ouvrier UTM, arrêté, fut poursuivi en justice et condamné à 18 mois de prison pour avoir critiqué l'attitude du roi envers les Juifs. Mais la confiance de la communauté juive en l'avenir était passablement ébranlée par ces événements qui provoquaient en eux des sentiments d'appréhension et de consternation. Ils souffraient de l'hostilité croissante des Marocains, se sentaient blessés du boycottage exercé contre eux et de la rupture de leurs relations sociales, dus à la pression exercée par l'Istiqlal.

L'émigration étant libre, on peut estimer à 16 000 le nombre des Juifs marocains et tunisiens qui vinrent s'établir en France, entre le 5 juin et le 9 novembre 1967. Par suite de différentes réglementations, monétaires et autres, ils furent contraints d'abandonner la plus grande partie de leurs biens, et 12 000 d'entre eux demandèrent une aide financière aux organisations juives en France.

Lionel Hodes.
(A suivre.)

Un Mirage = 20 millions, 58 Mirage = 1,2 milliard

Dans son huitième rapport semestriel sur l'état de l'acquisition des avions Mirage, publié vendredi, le Conseil fédéral est en mesure de communiquer le coût total définitif pour l'acquisition des 58 appareils prévus. Il se monte à 1195 millions de francs, avec une ultime marge de plus ou moins 10 millions. Un avion revient donc à un peu plus de 20 millions de francs.

Rappelons que le premier crédit voté par les Chambres, en 1961, prévoyait une dépense totale de 828 millions de francs pour l'achat de 100 appareils.

Pour une série réduite presque de moitié, le coût final est donc d'environ 50% plus cher.

Le huitième rapport du Conseil fédéral est probablement un des derniers, car la livraison des appareils touche à sa fin. Les travaux de construction de la cellule et des réacteurs sont achevés. Seule la

fabrication des pièces de moindre importance pourra se poursuivre encore l'année prochaine. Les avions de combat du type 3 S ont presque tous été remis à la troupe, qui va maintenant être dotée des appareils de reconnaissance (type RS). Dans douze mois environ, la livraison devrait être terminée.

Le commissaire chargé de la révision des contrats a lui aussi terminé sa mission. Les frais causés par cette réduction s'élèvent à quelque 90 millions de francs.

Le coût total de l'acquisition des 58 Mirage se répartit ainsi: coût de l'avion, y compris l'électronique 678 millions; coût des accessoires et des pièces de rechange 292 millions; essais en vol 31 millions; coût des munitions 80 millions.

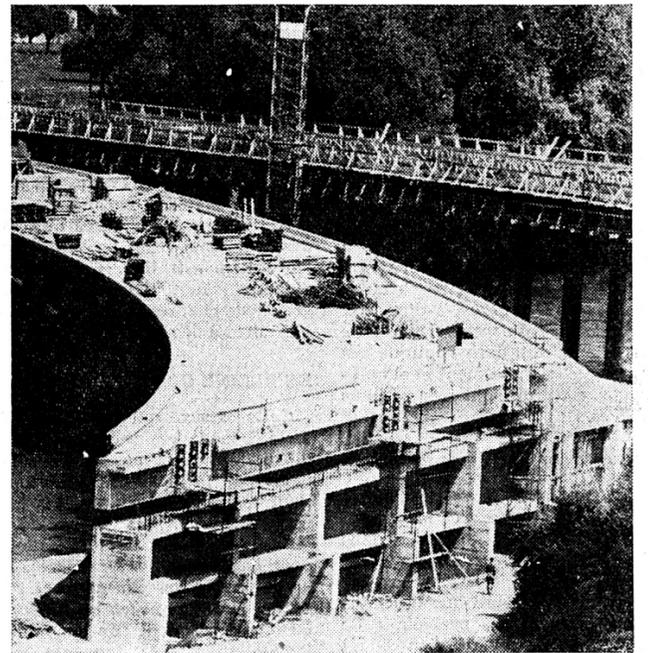
Ce montant sera pratiquement couvert par les crédits déjà votés par le Parlement, soit 828 millions en 1961, 200 millions en 1964, 150 millions en 1965 et 7 millions en 1967.

Berne: « Le verre en Suisse »



Le Musée des Arts et Métiers du Kornhaus à Berne héberge actuellement l'exposition « Le verre en Suisse — sa fabrication et ses emplois aujourd'hui ». Placée sous le patronage du maire de la ville, Reynold Tschäppät, elle a été organisée par vingt-deux maisons de l'industrie verrière et restera ouverte jusqu'au 3 août. Cette exposition est aussi intéressante qu'instructive. Elle est même unique en son genre et la première en Suisse à présenter d'une façon aussi complète les multiples emplois du verre et les réalisations auxquelles sont parvenus dans ce domaine l'industrie et l'artisanat de notre pays.

Routes d'évitement: Lucerne pionnier



Lucerne sera la première ville suisse qui aura son réseau de routes d'évitement au début des années soixante-dix. L'achèvement de la partie de la N2 Emmen-Lucerne-Kriens amènera une décharge sensible du trafic de transit. Une des plus grandes constructions de ce tronçon sera le pont qui traverse la Reuss au « Grueblischachen », à Emmen, près de la bifurcation de l'autoroute Bâle-Zurich (notre photo).

L'UNES EXPRIME SES SOUHAITS

L'université, à côté de sa fonction d'« école professionnelle », doit préparer les jeunes à assumer pleinement les responsabilités que la société leur confiera une fois qu'ils seront intégrés dans la vie économique et sociale du pays. C'est parce que durant leurs études, les jeunes auront pris conscience de la fonction de l'université face à la société qu'ils seront plus aptes à faire profiter de leur savoir la société qui les emploiera.

Mais un tel processus exige une réforme des structures de nos universités, mais également de la conception des études elles-mêmes. Au cours d'une conférence de presse, les responsables de l'Union nationale des étudiants de Suisse, MM. P. Rossier (Fribourg), président, F. Marty (Berne), et M^{lle} R. Anselmi (Zurich) vice-présidents, ont présenté le rapport de leur organisation sur le processus engagé en Suisse pour adapter nos écoles supérieures aux exigences du monde moderne.

Après avoir défini le semestre qui vient de se terminer comme le « semestre le plus animé des universités suisses », M. Rossier a exposé brièvement la situation, en soulignant que les révoltes étudiantes de France et d'Allemagne avaient été, en quelque sorte, « des révélateurs du problème suisse » sensibilisant l'opinion publique. Il s'est félicité des progrès enregistrés en ce qui concerne, notam-

ment, la participation directe des étudiants aux discussions qui les touchent, par exemple par leur présence au sein de la conférence universitaire. Insistant sur la volonté de l'UNES de respecter les formes démocratiques, M. Rossier devait exprimer le vœu de les voir réanimées par une discussion ouverte, afin de les rendre vraiment efficaces.

Développant certains aspects du programme de l'UNES, M. Marty a précisé que la gestion doit être totale, au niveau des discussions comme à celui des réalisations. Il devait insister sur l'aspect moral aussi bien que professionnel de la formation universitaire, et sur la nécessité de déterminer clairement les besoins de la société. « Si 60 archéologues suffisent, pourquoi laisser 2000 jeunes suivre une telle formation? » devait-il dire pour exprimer plus clairement sa pensée, avant de demander une coopération plus étroite et plus réelle entre les facultés, qui devraient perdre leur rigidité et leur caractère de cloisonnement.

Passant aux aspects matériels du problème universitaire, les responsables de l'UNES ont abordé la question des bourses, posant que les cantons devraient régler leur maximum sur celui de la Confédération, fixé à 6000 fr. Ils se sont élevés contre l'augmentation des tarifs d'abonnements CFF.

PARLEMENTAIRES SUISSES A LONDRES. — Sur invitation du « speaker » de la Chambre des communes et du lord-chancelier, une délégation de l'Assemblée fédérale suisse fera du 16 au 24 juillet une visite au Parlement britannique. Dirigée par M. H. Conzett, président du Conseil national, la délégation comprend les conseillers nationaux Freymond (VD), Hagmann (SG), Muheim (NW), et Jauslin (BL).

ZURICH: Commémoration. — Il y aura cent ans le 28 juillet que naissait à Tamins, petite commune grisonne, le professeur Leonhard Ragaz, le père du socialisme religieux. A cette occasion, la Faculté de théologie de l'Université de Zurich a organisé une cérémonie commémorative à laquelle de très nombreuses personnalités ont pris part. Le professeur Ragaz, l'un des théologues suisses les plus brillants, tenta d'unir le christianisme et le socialisme. Il fut un pacifiste convaincu.

AU MËNCH: Chute mortelle de deux Américains. — La Garde aérienne suisse de sauvetage communique que deux alpinistes américains ont fait mercredi après midi une chute de 300 mètres sur le flanc sud du Mönch. Il s'agit d'un homme de 50 ans, M. Walter Young, et d'un jeune homme de 15 ans, John Schmith. On présume que les deux touristes, qui faisaient partie d'une cordée de quatre person-

nes, ont perdu l'équilibre à cause d'un tourbillon de vent.

Une colonne de secours s'est rendue par hélicoptère sur le glacier suspendu, mais l'un des Américains était déjà mort et l'autre a succombé à ses blessures peu après son transport à l'hôpital d'Interlaken.

GENEVOIS BLESSÉS EN SAVOIE. — Une automobile qui descendait du Col des Montets, en direction d'Argentière, a manqué un virage et a fait un saut d'une cinquantaine de mètres en contrebas de la route, jeudi soir, vers 22 h. M. Charles Thévenaz, 44 ans, et son épouse, née Boyer, 40 ans, domiciliés à Genève, ont été grièvement blessés. Jean-Luc Thévenaz, 13 ans, et son grand-père, M. Jean-Marcel Boyer, 66 ans, ont été atteints plus légèrement. Tous quatre ont été hospitalisés à Chamonix.

GORDOLA: Fantaisie du « roi des canons ». — Depuis quelque temps, les habitants de Gordola, village de la plaine de Magadino, se plaignent du bruit causé par le bombardement incessant d'un canon anti-oiseaux dont la charge explose trois fois par minute et installé sur sa propriété, par M. Buhle d'Erlikon. Cette artillerie particulière du « roi suisse des canons » remplit certainement sa fonction, mais les habitants de Gordola estiment que leur tranquillité est plus importante que les activités de la gente ailée et parlent de recourir aux bâtons pour imposer silence au canon.

GENÈVE

Droit aux HLM: Revenus trop bas ou trop hauts?

A plusieurs reprises les milieux libéraux, et spécialement les régisseurs sont intervenus au Grand Conseil et dans la presse, pour se plaindre de la situation des HLM. Il est assez « normal » que ces milieux de la construction privée aient une rage de dent permanente contre un secteur qui échappe partiellement aux lois du marché « dit libre ». La thèse libérale attribue en effet la hausse des loyers aux mesures de contrôle prises par les autorités, quel que soit le sens social de ces mesures.

Dans le cas des HLM l'attaque a porté contre les « gens qui n'ont rien à faire dans ces logements parce qu'ils roulent en cadillac ». C'est-à-dire ceux qui dépassent les normes légales de revenu. Il faudrait, dans l'optique des libéraux, « vider » purement et simplement tous ceux qui ont des revenus trop élevés.

DES AVIS CONTRADICTOIRES

Or, tel n'est pas l'avis de tout le monde. La Chambre de commerce et d'industrie du canton de Genève, dans son dernier rapport annuel, défend la thèse opposée.

Relevons tout d'abord que la chambre estime que « les problèmes de financement et de construction cèdent aujourd'hui le pas aux soucis de gestion ». Cela revient à dire que la Fondation HLM de la chambre a assez construit de logements à loyer modéré. Or on connaît les besoins croissants dans ce domaine.

De plus, au sujet de la réfection des bâtiments vieux d'une dizaine d'années, la Chambre prétend que le bas niveau des loyers empêche de financer, comme il se devrait. Les hausses de loyers, qui dépendent de l'autorisation de l'autorité cantonale, sont traitées à un rythme qui impose un intervalle de plus d'une année, sinon

de près de deux, entre la demande et la décision. Un nouveau délai s'écoule en raison de la durée des baux jusqu'au début de l'application de la hausse. Cette pratique administrative oppose une entrave aux promoteurs de HLM qui voudraient apporter à leurs bâtiments un entretien normal. Elle est d'autant plus injustifiée que les locataires, qui sont au bénéfice de loyers fixés il y a 10 ans, donc très bas, ont vu leurs revenus singulièrement réadaptés. L'encombrement des voitures de ces locataires aux abords des bâtiments HLM en offre la meilleure démonstration. Cela revient à dire qu'il faut rehausser les loyers, grever de charges supplémentaires des locataires à bas revenus.

EN PLEINE CONTRADICTION

Cette mesure qui consisterait à rehausser les loyers des logements vieux de dix ans n'est pas la seule préconisée par la Chambre de commerce. Pour les nouveaux bâtiments le rapport constate: **Les limites officielles de revenu des locataires sont souvent trop basses par rapport au coût des loyers et des charges. Les retards en matière d'acquiescement de ces deux éléments risquent de déséquilibrer l'exploitation très tangente de ces groupes neufs, qui n'est assurée que s'il ne se produit aucune vacance et si tous les appartements et garages sont non seulement loués mais ponctuellement payés.**

Dans ce cas il s'agit simplement de rendre les normes d'entrée plus souples, afin que des habitants à revenus élevés puissent accéder aux HLM. Parce qu'ils payent plus régulièrement! C'est exactement le contraire de ce que les libéraux demandaient au Grand Conseil (question écrite numéro 799 de M. Jean Broliet).

UN EFFET DOUBLEMENT NÉGATIF

Les conséquences des mesures préconisées par la Chambre de commerce seraient extrêmement fâcheuses pour les personnes à faible revenu. D'une part les habitants des HLM anciens verraient leurs loyers réévalués, d'autre part les signataires de baux nouveaux devraient justifier un revenu d'une certaine importance. Dans le premier cas certains seraient obligés de quitter leurs logements, dans le second ils ne pourraient pas y entrer! C'est ce qu'on appelle une politique antisociale. On aimerait que la Chambre de commerce nous explique où iront tous ceux qu'elle veut mettre à la porte des HLM. C. A.

L'orange de Terre des hommes: beau succès

Terre des hommes a la joie de porter à la connaissance du public le résultat de sa vente d'oranges des 30 mars et 6 avril derniers. Grâce à la généreuse et dynamique participation de l'ensemble de la population, une somme de 162 771 fr. 61 a pu être affectée au traitement des enfants hospitalisés en Suisse. Ce montant couvre plus d'un mois de soins pour tous les petits de Terre des hommes. Non compris dans le chiffre cité plus haut, le bénéfice obtenu dans le canton de Genève qui se monte à 56 962 fr. 20. Il est destiné à soulager, au loin, la souffrance et la misère d'autres petits. Terre des hommes exprime sa gratitude la plus vive à tous ceux qui, une fois encore, ont apporté leur soutien à quelques-uns des enfants dont nous sommes tous responsables.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

GENÈVE

Ouverture d'une inscription pour le poste de

Psychologue adjoint à la direction

du Centre de recherches psychopédagogiques du Cycle d'orientation

Fonctions :

- Responsabilité d'un service de 10 psychologues.
- Formation des psychologues et maîtres suppléants.
- Participation à des travaux de recherches.

Formation :

- Licence et diplômes en psychologie appliquée.
- Expérience en psychologie des enfants et des adolescents.
- Connaissances pédagogiques.

Traitement :

fixé selon les titres, la formation et l'expérience, dans le cadre de l'échelle de traitement du personnel de l'administration.

Entrée en fonction :

immédiate ou à convenir.

Pour offres et tous renseignements, s'adresser à la direction générale du Cycle d'orientation, chemin Briquet, 1211 Genève 19, tél. (022) 34 31 50.

Pour les derniers jours des soldes

NOUVEAUX GROS RABAIS Jusqu'au mardi 16 juillet

... SURTOUT NE RATEZ PAS LES OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

DE LA LINIÈRE 3, Rue du Rhône GENÈVE

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne à tous vents ...

A propos de plaques de contrôle

Le service cantonal des automobiles précise

Dans un article paru le 9 juillet dernier sous cette rubrique, nous avons cité le Service cantonal des automobiles, en relevant quelques détails administratifs qui appelaient un éclaircissement. Pour en revenir brièvement aux faits, disons qu'il s'agissait d'un échange de numéros d'immatriculation et de malentendus concernant l'autorisation de circuler d'un véhicule. Sur la base des renseignements fournis par M^{me} V., il nous a semblé opportun d'exposer en toute objectivité les quelques points litigieux. Il est bien évident que nous ne voulions nullement porter préjudice à l'organisme, pas davantage aux fonctionnaires ou employés. Pourtant dans l'intérêt de chacun il était nécessaire de dissiper des doutes éventuels. Le rôle de la presse n'est-il pas précisément d'apporter toute la lumière sur des questions qui peuvent prêter à discussions? L'information sérieuse doit à l'égard de ses lecteurs, respecter consciencieusement l'opinion publique parfois surprise des mesures ou des décisions prises par les institutions officielles. C'est donc librement que les citoyens et citoyennes peuvent par la voie de la presse s'exprimer sur n'importe quel sujet et recevoir une réponse satisfaisante.

Le Service cantonal des automobiles a bien voulu nous donner quelques précisions sur le cas qui nous occupe présentement.

Tout d'abord, il est exact que la plaque de contrôle que cette personne détient depuis une dizaine d'années a été annulée prématurément. Mais en aucun cas, M^{me} V. n'a subi des préjudices quels qu'ils soient.

Chaque année quelques milliers de plaques d'immatriculation sont systématiquement détruites et frappées à neuf. En règle générale, l'automobiliste qui dépose ses plaques peut les récupérer dans un délai de deux ans. Passé ce laps de temps, elles seront retirées de la circulation, refondues et délivrées ultérieurement à un autre destinataire. Il peut arriver aussi qu'avant l'échéance de ce délai, certaines séries de numéros puissent être récupérées par le service pour des raisons de reclassification. Un échange de plaques de contrôle n'implique naturellement pas de frais supplémentaires pour l'utilisateur.

K. SCHAEFER.

Médecins — caisses-maladie Plus de convention

Dès le 1^{er} août prochain, à moins d'un accord de dernière heure, il n'y aura plus de convention entre la Société vaudoise de médecine et les caisses de maladie du canton de Vaud. Les membres de la SVM déclarent en effet qu'ils ont préféré « renoncer à certains avantages matériels contenus dans les propositions qui leur ont été faites, plutôt que d'abandonner des principes qui jouent un rôle important dans leur conception de la médecine ».

Faites lire notre journal!

Apéritif à la gentiane

SUZE

garanti naturel

DIABLERETS

L'APÉRITIF PARFAIT

MORI TAPIS SOLDE du 3 au 16 juillet

TAPIS LAINE

SOLDE	360 x 270	450.—
37.—	300 x 400	628.—
115.—	Entourages de lit 340 x 80	240.—
190.—	67 x 135	
320.—	67 x 135	
340.—	Entourages de lit 340 x 80	220.—
320.—	60 x 120	
	60 x 120	

Rue du Rhône 25-27

Téléphone 25 03 23

Quai Général-Guisan 4-6

GENÈVE

France : Pour une politique culturelle

IV*

« Il importe donc d'établir un délicat équilibre entre l'innovation, le jaillissement de la création, l'avant-garde de la vie de l'esprit, la grande réalisation pouvant servir de référence, (tournée vers « le prestige »), et l'occasion de culture, de rencontre, donnée au cœur de la vie quotidienne (tournée vers la « banalité »). Il est plus facile de se tourner du côté du prestige. Mais il serait insupportable de s'en tenir à des lieux et à des activités culturelles séparés de la cité, préservés, aseptisés, déglacés totalement du quotidien. Il n'y a pas de salut pour l'art et la création en dehors du chemin des hommes. »

Etablir des relais...

Comment atteindre ce but ? Bien évidemment la seule bonne volonté ne peut y suffire, non plus qu'une quelconque réglementation administrative ou juridique. Le seul moyen d'intégrer la culture dans le quotidien, c'est d'établir des relais et de créer des structures de dialogue : « Une politique culturelle qui ne repose pas sur une seule « élite », mais prétend concerner l'ensemble des citoyens, passera par des « relais naturels » : écoles, mouvements, comités d'entreprise, syndicats, organisations familiales, etc... tous ces organismes qui sont le signe et le lieu d'une socialisation en progrès (...) Des facilités accrues aux organisations populaires, une aide de l'Etat et des collectivités locales doivent donc privilégier les relais naturels. »

« Parmi ceux-ci, les comités d'entreprise et les syndicats, toute imparfaite qu'est leur action par manque de moyens, tiennent une place importante ; ils englobent l'action culturelle dans leurs préoccupations. On ne peut pas, en effet, séparer la lutte sociale et économique de la lutte pour le loisir et la culture, comme le montrent aussi bien la tradition ouvrière que la situation présente. Sans entrer dans le détail d'une politique que nous n'avons ni compétence, ni mandat pour définir, il faut préciser l'axe de l'action culturelle du syndicalisme français. Elle se manifeste en deux directions essentielles : la formation des hommes, la gestion des équipements. »

« Avec des méthodes et des moyens qui lui sont propres, le syndicalisme français a mené une œuvre d'éducation importante, qui souffre d'un manque de crédits. Il convient de développer le « congé-éducation ouvrière » créé en 1957. Il faut que les douze jours prévus par la loi soient accordés de façon plus souple, en période fractionnée si nécessaire, qu'un « crédit total de jours de congé-éducation » soit comptabilisé pour l'entreprise, que le nombre de bénéficiaires reste proportionnel après 250 salariés, que des stages plus longs soient possibles. »

... et favoriser des structures de dialogue

Quant aux structures de dialogue, ces relais devraient en constituer bien évidemment l'ossature, mais on pourrait ne pas s'en tenir là.

L'auteur revient alors sur l'idée qu'il avait lancée, d'un Comité national du développement culturel, comité qui pourrait par exemple être « démultiplié aux divers échelons (région, départements). Organisme consultatif, mais compétent, à l'échelon régional, il assurerait un degré essentiel de la grille d'équipement, celui où la création peut atteindre un niveau quantitatif d'équipement et d'usagers, suffisant pour être à la fois immergé dans le grand courant de l'art contemporain et dans celui de la vie quotidienne. Un excellent exemple d'un tel conseil existe sous une forme proche en Moselle. Ayant en charge un inventaire permanent des besoins, une coordination des efforts, un contrôle des moyens financiers, de tels comités régionaux sont indispensables pour ajuster les impératifs nationaux et les réalités locales. Ils doivent regrouper les représentants de l'administration des élus, les représentants des organismes locaux, dans un dialogue fécond. Ils doivent s'adjoindre des conseillers artistiques et étendre naturellement leurs prérogatives en manifestant leur sérieux et leur compétence. »

(A suivre.) LOUIS GUERY.

(Tiré de « Perspectives socialistes ».)
* Voir notre journal des 22 et 29 juin et du 6 juillet.

LA VIE CULTURELLE

Les livres

Cette fatalité dont nous sommes les maîtres

Le destin se présente souvent comme une mécanique bien huilée, capable de moudre ce qui de toute éternité lui a été donné pour pâture. Notre monde antique, pour qui la vie était l'essentiel, ne craignait pas la mort parce qu'elle était l'aboutissement logique de la force mise en marche au jour de la naissance. Quelle plus belle image que le ciseau de la Parque tranchant une destinée humaine à l'heure choisie !

Hasard, fatalité, prédestination, des mots pour exprimer notre soumission impuissante. Les choses étant ce qu'elles sont... même en politique, l'inéluctable est un délice. Qui, mieux que l'écrivain, pourrait aimer saisir le mécanisme, le démonter et l'éta-ler devant nous en clignant de l'œil, comme pour nous dire : « Vous voyez, cela ne pouvait pas se passer autrement. »

Frédéric Prokosch n'a pas le clin d'œil discret. Il se moque du prétexte. Celui qu'il a retenu pour déclencher le mécanisme est de la plus grande banalité en littérature et de la plus grande rareté dans la réalité : un naufrage, une île déserte providentielle de la vie commune imposée aux neuf rescapés. Des révoltés du Bounty à l'île mystérieuse en passant par tous les Robinsons du monde, le sujet est inépuisable pour les romanciers — et pour les caricaturistes.

Et voici la machine en marche. Non, ne croyez pas qu'il leur faut lutter contre la solitude, la faim et le malheur. Cette terre est une sorte de paradis exotique et chacun trouve à s'occuper au mieux de la collectivité. Mais voilà, chacun a aussi son cadavre dans le placard. Ce ne sont ni la haine, ni le désir, ni le besoin qui vont pousser cette poignée d'humains à la mort, mais ce qu'ils ont en eux, au plus profond d'eux-mêmes, qu'ils n'ont cessé de posséder et parfois de chérir, sans pour autant lui donner une place exceptionnelle.

Car l'univers de Prokosch est le nôtre. Cette femme qui défend sa jeunesse contre les rides et l'ennui à coup de dollars, de voyages et de chair masculine fraîche, nous l'avons

rencontrée à la terrasse d'un café des Champs-Élysées, de la Promenade des Anglais ou de la via Veneto. Cette jeune fille un peu prolongée qui chasse les papillons faute de collectionner les amants pourrait aussi bien se consacrer aux bonnes œuvres publiques ou privées. Et ce couple, qui ne vit que de la haine qu'il se porte après quelques années de mariage, une haine si personnelle qu'elle n'apparaît pas et qu'en le croisant nous nous exclamons « qu'ils doivent être heureux », parce qu'ils sont beaux, riches et polis...

Ces gens quelconques deviennent petit à petit des monstres, le modeste cancer qui sommeillait dans un pli de leur cerveau s'étant réveillé, faute d'avoir mieux à faire. Un monstre n'étant pas forcément laid, l'excessif le certains n'est pas sans charme. Mais ils ne peuvent plus empêcher d'être ce qu'ils sont et il fallait déclencher quelque chose pour qu'ils le deviennent, alors qu'en d'autres circonstances ils ne l'auraient jamais été.

Un petit vieillard touchant et le couple si porté à se meurtrir seront les seuls rescapés de cette aventure, sans doute parce que le premier n'a plus rien à faire dans cette vie et les autres si peu de choses. Mais tous auront été transfigurés. Car la vision du monde de Prokosch n'est pas aussi désespérée qu'on pourrait le croire. Au contraire, il naît une sorte de certitude optimiste, la relativité du bonheur, de l'amour ou de la fraternité. Vous me direz que nous le savions. Est-ce si sûr, alors que le sectarisme ou le goût de l'absolu — les deux façons d'exprimer à peu près la même idée — dévorent si souvent les relations entre les hommes et les collectivités humaines.

Considéré comme un des plus grands romanciers américains de la période actuelle, Prokosch mérite la découverte. Un langage précis, passionné et chaleureux est mis au service d'une intelligence lucide et d'une sensibilité généreuse. A cela s'ajoute un regard de peintre coloriste, qui manque si fréquemment à ceux qui ajoutent la pensée à l'écriture.

Avec Herbert Le Porrier, le mécanisme est plus parfait. Un jeune médecin, assistant d'un grand patron, est impliqué dans une affaire d'avortement. Il n'est pas coupable. L'enquête démontre cependant parfaitement sa culpabilité, aidée d'ailleurs par le personnage lui-même, qui, sûr qu'il est de sa bonne foi, s'enfoncé comme à plaisir. Mais une autre enquête, conduite par le narrateur, prouve tout aussi parfaitement l'innocence. Et pourtant, la condamnation viendra et le suicide, fin logique d'une vie brisée.

La fatalité s'appelle ici un certain ordre social. J'ignore si Le Porrier a choisi Chartres par hasard, par provocation (la cité sainte de Pégyu...) ou parce qu'il aurait un compte à régler avec un ou des Chartrains, mais les habitants de Chartres n'ont pas à lui en vouloir. Ce qui se passe pourrait aussi bien avoir pour cadre Angoulême, Valence ou Lyon. Et, pourquoi pas, un coin de Paris, ce Paris des villages que décrivait si bien Friederich Sieburg.

Tout conduit ce médecin à la condamnation, au déshonneur et à la mort. Il est un corps étranger à la

collectivité chartraine. Il est pauvre et se heurte à certaines puissances locales. Ces adversaires ne sont pas spécialement méchants : il leur fallait une victime dans un jeu dont ils connaissent seuls les règles pour les avoir fixées. Rien ne pouvait sauver la victime choisie, comme rien ne pouvait sauver le poulet sacrifié par les prêtres romains, qui ne pouvaient pourtant pas se regarder sans rire.

Alors ? un « Procès » de plus ? Non. La prédestination de Prokosch hante encore plus Le Porrier. Son héros ne pouvait pas ne pas périr. Non seulement il ne le pouvait pas, mais le lecteur finit par être convaincu qu'il le méritait. En tout cas, aucune pitié ne vous ébranle à l'annonce de la découverte du pendu. Nous avons été nous-même entraîné dans le jeu. Pas celui de la « société » de Chartres, mais dans celui qui se termine par un claironnant « Malheur au vaincu ». Vous avez perdu : un gage. Le gage aura été une corde de chanvre. Et la veuve, si digne, se fera nommer au lycée de Chartres.

Livre cruel, dévorant la vie à pleines dents. Livre plein de fougue et de force. Livre d'un écrivain né, amoureux du portrait qu'il pousse parfois à la caricature, maître d'une langue expressive, violente et envoûtante.

Et lorsque la victime du mécanisme est un enfant ? Notre sentimentalité est bouleversée, révoltée. Voici peut-être un des dix grands récits de la moitié de notre siècle — une réédition — Les Enfants de Vienne, publié en 1947 par Robert Neumann, Autrichien réfugié en Angleterre devant la marée nazie.

Ce sont là des œuvres qu'on n'ose commenter, par pudeur. La guerre sème les enfants le long des routes et dans les caves des villes détruites. Ils sont devant nous, une poignée, dans Vienne à peine libérée. Ils se sont fait monde à eux. Impitoyable, façonné pour celui-ci dans les camps de concentration, pour celui-là dans l'exode. Un aumônier américain — un autre déshérité, un noir — tentera de les sauver. En vain. La règle du jeu ne le permettait pas non plus dans l'Autriche année zéro.

Celui qui, lisant ce livre, ne sentira pas les larmes lui monter aux yeux, ne se dira pas que son sort est béni, ne taira pas pendant au moins quelques heures ses petites misères, celui-là n'est pas digne du nom d'être humain.

Ecoutez : il a huit ou neuf ans et sa mère a été « libérée par les Polonais ». Il regarde une photo, celle de la maison de l'aumônier, là-bas en Louisiane. « Mais, monsieur, dit-il, je ne vois pas l'abri. Est-ce qu'il est sur le derrière, l'abri antiaérien ? »

Cette fatalité, ne nous y trompons pas, nous en sommes les maîtres. Les Parques ont notre visage. Nous ne savions pas qui faisait sonner le glas avec Prokosch. Nous dénonçons Chartres avec Le Porrier. Voici notre race qui est en cause avec Neumann.

GEORGES FRAMERIES.

Tiré de « Populaire de Paris ».

1 Frédéric Prokosch. — « Le Naufrage du Cassandre », traduit de l'américain par Elisabeth Odile. Stock. 232 pages.

2 Herbert Le Porrier. — « La Demoiselle de Chartres ». Editions du Seuil. 265 pages.

3 Robert Neumann. — « Les Enfants de Vienne », traduit de l'anglais par Marcel Duhamel et S. Henri. Gallimard. 240 pages.

A travers les arts...

BIENNE. — Une équipe dirigée par le jeune cinéaste J.-D. Bloesch tourne actuellement à Bienne un court métrage en 35 mm. sur le sujet de la publicité. Le titre en est « Publicitoc », et les interprètes Nelly Borgeaud et Marc Fayolle.

LAUSANNE. — Le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne abritera du 16 juillet au 25 août prochain une exposition prestigieuse : « Canada — Art d'Aujourd'hui ». Cependant cette manifestation artistique sera doublée d'une autre exposition non moins intéressante intitulée « Réalités canadiennes ».

Il s'agit d'une exposition thématique qui fait appel au symbolisme, au graphisme, à l'image fixe et mouvante. « Réalités canadiennes » tente de répondre aux questions que se pose le public sur les habitants du Canada.

ZURICH. — La société du « Theater am Neumarkt » (théâtre du Marché-Neuf) a été fondée jeudi à Zurich. Le directeur artistique, M. F. Rellstab, a annoncé que la saison s'ouvrira avec une œuvre d'Eugène Ionesco, mise en scène par l'auteur lui-même, suivie d'une pièce russe moderne et d'une œuvre de dramaturge suisse Franz Hohler.

NEUCHÂTEL. — La « Revue neuchâteloise », a décidé de consacrer un numéro spécial à Edmond Privat. Ce fascicule qui paraîtra en septembre comprendra environ 64 pages de texte ainsi que des portraits et des fac-similés. Il contiendra diverses études sur la vie, l'œuvre et l'action d'Edmond Privat. On y trouvera le texte de nombreuses lettres de personnalités avec lesquelles il a été en relation.

S. CORINNA BILLE: « LES FRAISES NOIRES »

Sous ce titre, la Guilde du Livre fait paraître un recueil de nouvelles dues à la plume de celle qui pourrait bien être, avec Alice Rivaz, le meilleur écrivain de ce pays.

Tout au long de ces nouvelles, il y a bien sûr, en filigrane, une odeur, une impression, une atmosphère valaisanne. Mais là n'est pas l'essentiel. Le sujet central de tout ce livre est l'amour. L'amour à tous ses degrés, à toutes ses progressions.

« Pourquoi fallait-il justement ce jour-là qu'elle sentit la forme de son corps ? Oh ! c'était étrange et merveilleusement terrible. Il lui semblait qu'elle avait une rose à la fourche des jambes et deux boutons d'églantine au bout des seins. » N'est-ce pas le début de la troisième nouvelle : « Toute la Vie devant moi » ? où l'on assiste à la découverte du corps et à cette prise de conscience que le corps attire. Il y a l'amour d'Hilaire dans « Bou-

che pleine de Terre », un amour de buveur, mais amour tout de même, puisque l'amour charnel est amour : — Vous me permettez, une fois, d'aller avec votre femme ?

Un autre amour encore — ou une autre forme d'amour — se dégage de la nouvelle qui donne son titre au recueil. Un amour impossible au-delà du charnel, peut-être par manque de contact humain : « Si l'amour a existé, il ne meurt pas si vite. Il continue de vivre pendant quelque temps d'une vie à lui, détachée des êtres et demeure comme une force inemployée, un halo disponible en quête de quelqu'un ». Dans le croquis rapide d'une folie ou d'une déchéance tracé au travers de « Café des Voyageurs », nous avons retrouvé ce style âpre, ce ton tragique qu'a maintes fois utilisé — et génialement — Maupassant. Un livre d'amour, distons-nous. Un amour qui n'a jamais existé qu'en rêve, comme

MÉLI-MÉLO, OPUS 15

...Deux de Beaujolais dans ce petit bistrot baptisé Moulin-Rouge — parce qu'un moulin aux pales ornées de petites ampoules rouges tourne inlassablement — et le vide est comblé. Les habitués, les inconnus venus pour la première fois (mais qui reviennent !) les amis poètes à leurs heures — et la poésie, ce n'est pas seulement des mots écrits dans des livres — les révolutionnaires — qui n'ont rien révolutionné — les anarchistes, qui démolissent sans démolir de peur d'avoir à reconstruire ou à « remolir », comme on dit chez nous. Un petit monde de besogneux, récupérant forces et courage dans les vapeurs légères d'un Algérie bon marché. Au dehors, les soucis et les grandes résolutions, les travaux et les nouvelles fatigues sont pour demain ; c'est du moins ce qu'a l'air de penser cet ouvrier qui regarde autour de lui d'un œil vif, tout en mangeant son pain — un reste de midi ? — qu'il vient de sortir d'une espèce de sacoche suspendue au dossier de sa chaise...

La nuit porte conseil, à condition de savoir l'écouter.

...Autre bistrot où, depuis le temps que nous y venons, notre place devrait porter l'empreinte de nos fesses, la Pinte Besson. Ici, tout est beaucoup plus calme. Vieilles tables de bois, tabourets de cuisine — les vrais donc, pas ceux en tubes métalliques. L'hiver, le poêle à bois ronronne et le chat vient s'y frotter. L'ambiance alors, est à l'heure de Baudelaire !

C'est ici qu'avec quelques amis, nous refaisons jadis le monde : nous avons vieilli et le monde n'a pas changé. C'est notre faute, parce qu'au fond, nous ne savions pas exactement quoi changer. Ou alors, autre explication, nous étions trop lâches : nous compromettre eut été renier et bafouer un pédigre bourgeois qui nous collait à la peau malgré nous...

La nuit, ce rideau du jour...

...Sur le chemin : la Maison du Peuple. On y entre par amour, parce qu'il y a longtemps que l'homme a compris que l'âme d'un peuple est contenue tout entière dans ses œuvres d'art et dans ses bistrots... (Dis-moi quel bistrot tu fréquentes, je te dirai qui tu es.) Sur les tables — mais n'est-ce pas ainsi dans tous les bistrots du monde — et si ça ne l'est pas, ne devrait-il pas en être ainsi dans tous les bistrots du monde ? Sur les tables donc, poivre et sel voisinent avec quelques œufs durs multicolores, ou, en tout cas, rouges et verts.

Devant moi, derrière, à gauche, à droite, l'agitation est triomphante. La nuit commence. Il est dix heures. Une petite Italienne, elle doit avoir quatre ans, et un petit Espagnol — a-t-il cinq ans ? — trottent le long des avenues percées dans la masse des tables et des chaises. Une race de nocturnes est en train de naître...

B.-P. CRUCHET.

pour cette Elvire d'« Un Amant qui n'a jamais existé ». Ou un amour qui se pâme devant des masques, ne sachant pas encore que sous les masques veille peut-être le mal, ou la laideur ou simplement l'innocence...

Parmi ces neuf nouvelles, la plus aboutie nous paraît être « Ma Forêt, mon Fleuve ». Un amour entrevu, puis recherché, puis consommé et finalement tragiquement impossible. Par ce chant d'amour, Corinna Bille a donné sans aucun doute ses lettres de noblesse à l'érotisme sous-jacent, promené sur une poésie mélodieuse et entraîné par un style limpide où l'image jaillit comme un trait lumineux. « Je n'ai aucune ambition sociale, je n'ai que celle de l'amour ». Et ailleurs : « Mais mon besoin d'aimer et d'être aimée est si violent qu'il me donne aussi une grande force. Je vaincrai tous les obstacles. »

B.-P. CRUCHET.

PROGRAMMES



RADIO

Samedi 13 juillet 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 La revue des livres. 17.00 Inf. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Le quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine. 20.20 Discanalys. 21.10 «Les Seigneurs de la Forêt», de Cliffl Morris. 21.50 Le monde de la chanson. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en musique. 16.45 Chante jeunesse. 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Un trésor national. 17.25 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 A vous le chorus. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Grandes pages musicales. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Variétés. 17.00 Club 68. 18.00 Inf. 18.20 Sports-actualités et mus. légère. 19.00 Cloches. 19.15 Inf. 20.10 «Ecole du Monde», comédie de Frédéric le Grand. 21.15 Divertissement. 22.15 Inf. 22.25 Entre Beat et Sweet. 23.30 Em. d'ensemble.

Dimanche 14 juillet 1968

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Miroir-première. 7.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert matinal. 8.30 Inf. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert dominical. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.10 Terre romande. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45, 14.00 Inf. 14.05 «Les Mésalliances», de Victor Hugo. film à épisodes. 14.45 Récréation. 15.00 Auditeurs à vos marques! 17.00 Inf. 17.05 L'Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 68. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 «Véronique», mus. d'André Messager. 21.45 Le Jardin secret. 22.15 Des cordes et des couleurs. 22.30 Inf. 22.35 Romandie, terre de poésie.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Réveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour. 12.00 Midi-musique. 14.00 Fautail d'orchestre. 15.30 Thé, musique & Cie. 17.00 Dialogue. 18.00 L'Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Les secrets du clavier. 19.15 A la gloire de l'orgue. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 «Nabucco», opéra. 21.00 Musiques du passé - Instruments d'aujourd'hui. 21.30 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15, 23.15. 7.00 Concert. 7.55 Message dominical. 8.00 Pages de Mendelssohn. 8.45 Prédication catholique-romaine. 9.15 Mus. sacrée. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Le Radio-Orchestre. 11.25 Poèmes. 12.05 Chants. 12.40 Musique de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan du Haut-Valais. 14.00 Concert à la cabane Gletsstein du Wetterhorn. 15.30 Orchestre. 16.00 Sports et mus. 17.45, 18.45 Em. régionales. 18.00 Pour les automobilistes. 19.25 Sports-dimanche. 19.45 Valses de Strauss. 20.30 Enquête sur la situation de la presse suisse. 21.30 Musico-rama. 22.20 A propos. 22.30 Entre le jour et le rêve.

Lundi 15 juillet 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Inf. 6.30, 7.45 Routez sur l'ori! 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Compte à Rebours», feuilleton. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Réflexions de Gilles. 13.35 Mus. sans paroles... 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique. **BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-Radio. 8.50 Sérénade. 9.00 Correspondance. 10.05 Divertissement populaire. 11.05 Carrou-

sel. 12.00 Les Hammond Brothers et les pianistes J. Diéval et A. Simmons. 12.40 Mus. de concert et d'opérettes. 13.50 Bourse. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif de Beromunster. 15.05 Ensemble de cithares. 15.30 Les visiteurs du Rigü au cours de cinq siècles.

TV ROMANDE

Samedi 13 juillet 1968

17.00 Vacances-jeunesse 18.15 Madame TV. 18.40 Bulletin. 18.50 Les tam-tams s'éteignent. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «Les Croisades», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Vive la Vie. 21.20 Pastiches et histoires drôles. 21.55 Les dossiers de l'Histoire. 22.25 Téléjournal. 22.35 C'est demain dimanche.

Dimanche 14 juillet 1968

10.50 IVE Assemblée mondiale du Conseil oecuménique des Eglises à Upsal. 15.15 Régates internationales d'aviron du Rotsee. 17.40 Eureka. 18.10 L'Encyclopédie de la Mer. 19.00 Bulletin. 19.05 Le Journal de Véronique. 19.10 Présence protestante. 19.30 Les actualités sportives. 20.00 Téléjournal. 20.10 Carrefour international. 20.30 Retlets du Tour de France. 20.35 «Les Années folles», film. 22.00 Le millionnaire, jeu. 22.25 Mondes anciens. 22.40 Bulletin. 22.45 Méditation.

TV FRANÇAISE

Samedi 13 juillet 1968

1re chaîne. — 18.00 Magazine féminin. 19.00 Micros et caméras. 19.50 Tour de France cycliste. 20.00 Télé-soir. 20.30 «Les Chevaliers du Ciel», feuilleton. 21.00 Eugénie Grandet, une ém. de Jean-Louis Ronceironi d'après Honoré de Balzac.

2e chaîne. — 19.40 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 Provinces. 20.30 Documentaire. 21.00 Bienvenue. 22.00 Les conteurs.

Dimanche 14 juillet 1968

1re chaîne. — 9.00 Défilé du 14 Juillet. 12.30 Club du Soleil. 13.00 Télé-midi. 13.30 Les séquences du téléspectateur. 14.00 L'Ouest aux Deux Visages. 14.30 Natation. 16.15 Tour de France cycliste. 17.00 Madame et son auto. 18.35 Sept et deux. 19.00 Magazine féminin. 19.35 «Les Secrets de la Mer rouge», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Sports-dimanche. 20.45 «Elmer Gantry», film. 23.05 Bonnes adresses du passé. 23.50 Télé-nuit.

2e chaîne. — 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. 14.30 «Du Sang dans le Soleil», film. 19.45 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 Prestige de la mus. 20.45 Dim dam dom. 22.05 Sur la Piste du Crime.

Lundi 15 juillet 1968

1re chaîne. — 12.30 Le Club du Soleil. 13.00 Télé-midi.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance lundi 15 juillet, à 20 h. 30 au Café de la Terrasse, Longemalle 8.

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ. — Dimanche 21 juillet dès 9 h., pique-nique de section, à l'endroit habituel, au bord de la Venoge. En cas de mauvais temps sous la cantine du terrain de football du F.-C. Penthalaz. La soupe aux pois sera offerte dès 12 h. Venez nombreux.

Renseignements utiles

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

EDEN: 15.00 et 20.30, «Le Sable était Rouge». CORSO: 15.00 et 20.30, «Le Rosier de Madame Husson». PLAZA: 15.00 et 20.30, «Massacre au Soleil».

Divers

Visitez nos musées.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard, av. Léopold-Robert 21. (Des 22 h., appelez le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma

Mêmes heures et mêmes programmes que le samedi.

Divers

Visitez nos musées.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard, av. Léopold-Robert 21. (Des 22 h., appelez le No 11.)

LES CULTES

Dimanche 14 juillet 1968

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte; 9.45, culte, M. Jacot.

Paroisse Farel (temple Indépendant): 9.45, culte, M. Luginbuhl.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.

Paroisse de l'Abéille: 9.45, culte, M. Clerc.

Paroisse des Forges: 8.30, culte, M. Clerc.

Paroisse de Saint-Jean: pas de culte.

Paroisse des Epilatures: 8.30, culte, M. Rosat.

Paroisse des Planchettes: 11.00, culte, M. Secrétan.

Les Bûles: 9.45, culte, M. Secrétan.

Paroisse de la Sagne: 9.45, culte.

Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple. La Tourne: 10.30, culte.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 19.00, messe en espagnol; 20.30, messe.

Hôpital: 9.00, messe.

Stella Meris (Combe-Grleurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00 salut et bénédiction.

Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe. La Sagne: 10.00, messe.

Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies et bénédiction.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.

Armée du Salut. — 9.30 et 20.00, réunions présidées par le major Jaquel.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

MEMENTO LOCLIS

CINEMA CASINO: Samedi 20.30, dimanche 14.30, 20.15, «Octobre».

Quand nous avons fait une faute, cherchons des remèdes et non des excuses. La Rochefoucauld

Neuchâtel

Ecole supérieure de commerce: Clôture des cours

LES LAURÉATS

Ont obtenu le certificat de maturité commerciale :

M^{lles} et MM. J.-M. von Allmen, J.-J. Benoit, F. von Büren, P.-A. Calame, L. Eigenheer, C. Fleischner, G. Grillon, F. Gubler, B. Mauler, C. Piaget, B. Roth, F. Ulmer, A. Virchaux, A. Weiss, B. Weiss, P. Weisskopf, C.-M. Zosso, D. Bichsel, T. Bürki, Ph. Christen, O. Krebs, Y. Loeffel, L. Memminger, R. Mischler, B. Vaucher, M. de Wyss, C. Zahnd, A. Zaugg, P. Zuppiger, M. Bucher, D. De Giorgi, A. Fivaz, L. Fopp, P. Graf, A. Hauser, H.-R. Holzer, E. Krebs, M.-A. Matter, E. Meinen, A. Peier, U. Ris, P. Rüfenacht, H. von Siebenthal, R. Simon, F. Wegelin, F. Aeberhardt, R. Beer, B. Blattmann, M. Braunschweig, W. von Büren, R. Burkhard, H.-J. Burri, V. Cafilisch, P.-H. Chopard, C. Egli, J. Gfeller, P. Hesse, W. Ramsauer, R. Riguzzi, D. Rossel, L. Stampfli, M. Steiner, A. Stöckli, C. Wyttenbach, K. Zwiackner.

Ont obtenu le diplôme commercial :

M^{lles} et MM. E. Bader, M. Bolomey, P.-R. Bonjour, G. Dinichert, J.-M. Erard, P.-A. Gindraux, F. Grisoni, R. Kerne, M. Kohli, J. Lehmann, P. Richème, A. Stauffer, J.-B. Thiébaud, P. Uldry, G.E. Vacher, J.-P. Veuve, M.-C. Voide, B. Zuppiger J.-C. Zuretti, F. Bertoni, F. Biedermann, J. Collob, B. Cousin, D. Ecklin, O. Guerdat, R. Gut, F. Henchoz, G. Isenschmid, C. Isler, S. Luthi, R. Mercier, M. Palli, J. Prébandler, F. Rossel, J. Rufini, R. Salzmann, S. Vessaz, C. Wetli, M.-A. Zahnd, C. Bonadei, K. Boser, M. Bürki, U. Denzler, P. Fasora, C. Franz, B. Fröhlich, F. Montandon, M. Herrmann, P. Lenzlinger, M. de May, J. Rohrer, I. Röthlisberger, G. Stauffer, M. Tschäppät, R. Winiiger, R. Bärtschi, J.-P. Baumgartner, U. Berchtold, R. Fischer, K. Gruter, P. Hohl, R. Keller, P. Landolt, K. Matter, R. Oes, E. Renz, U. Schiess, C. Wenk, D. Barbezat, H. Beck, D. Berger, D. Bhend, C. Carrera, M. Ben Hamiden, B. Kähr, H. Kraus, S. Magna, D. Minder, J. Pernet, J.-L. Plattet, J.-J. Racine, M. Sydlar, J.-P. Benoit, J. Bianchini, L. Brasey, F. Debely, R.-M. Gasché, J.-B. Hadorn, R.-Z. Koller, D. Monnier, F. Montandon, J.-D. Vaucher, G. Caprez, L. Freiburghaus, R. Graf, O. Kofmehl, B. Marbach, M. Meier, T. Meier, K. Misteli, C. Pieren, G. Salvadé, U. Stucki, Soie Nao Tran, A.-T. Weibel, B. Wirth, S. Wernly, D. Burkhardt, R. Brunner, P. Gyger, S. Hirt, P. Leimgruber, R. Marx, G. Moser, W. Staempfli, J. Sterki, H.-J. Stettler, M. Suter, M. Ubersax, M. Zubler.

Football

Composition des groupes de juniors interrégionaux A

Le comité de la Zus, qui régit le championnat des juniors interrégionaux A, a composé les groupes pour sa saison prochaine. Voici la formation des groupes contenant des équipes romandes :

CATÉGORIE A. — Groupe 1 : Salgesch, Sion, Martigny, Lausanne, Servette, Xamax, Etoile Carouge, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Biènn, Granges. — Groupe 2 : Young-Boys, Koeniz, Berthoud, Moutier, Delémont, Bâle, Concordia Bâle, Breite, Breitenbach, Zofingue, Aarau.

CATÉGORIE B. — Groupe 1 (sous la responsabilité de l'Association genevoise): Urania, City Genève, Onex, Sierre, Saint-Maurice, Monthey, Fully, Concordia Lausanne, Stade Lausanne, Malley, Vevey. — Groupe 2 (Fribourg): Beaugard, Central, Béroche, Ueberstorf, Le Locle, Cantonal, Yverdon, Renens, Berne, TT Berne, Bumplitz.

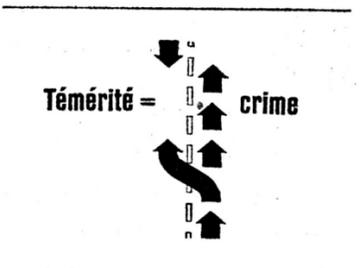
Au cours de la même séance, le comité de la Zus a déjà prévu la composition des poules finales de deuxième ligue de juin prochain. Contrairement à cette année, les deux champions vaudois seront incorporés, en compagnie du champion neuchâtelois, dans la même subdivision. C'est dire que l'autre comprendra les champions fribourgeois, valaisans et genevois.

LES PRIX ATTRIBUÉS

Prix de l'Association des anciens élèves (une penulette) : 1. E. Krebs, 2. Marie-Claude Voide, 3. Jacqueline Prébandler, 4. K. Gruter.
Prix des Vieux-Industriels (250 fr.): E. Renz.
Prix de la Neuchâteloise-Assurances (une machine à écrire): Claire Wetli.
Prix du Crédit Suisse (500 fr.): Christiane Isler.
Prix de l'Ecole (bons de livres): J.-M. von Allmen, G. Grillon, Dominique Ecklin.
Prix de régularité offert par l'Ecole (bons de livres): Catherine Boser, Josette Collomb, J.-P. Benoit, B. Mauler, Monique Bucher.

PRIX DU CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE

Système Aimé Paris: Micheline Pasche, Silvia Magna, Danièle Minder.
Système Stolze-Schrey: Suzanne Hirt, Margrit Zubler, Jeannette Sterki.



LA MAS-HORCA

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

— Ne me demandez pas cela, señor Nunez, nous raisonnons sur des faits et non sur ce qui peut ou ne peut pas arriver; il suffit que nous sachions que cela arrive. Croyez-vous qu'un beau-frère de Rosas se laisse impunément adresser des réclamations? Vous ne comptez pour rien la colère de certains hommes, qui sont d'autant plus furieux qu'on les blesse dans leur orgueil. — Ainsi, quand on prend à quelqu'un... — Vous voulez dire, n'est-ce pas, señor Nunez, que lorsqu'on prend à quelqu'un ce qui lui appartient, celui-ci a le droit de se plaindre. — Cela est clair. — Erreur, señor Nunez, ce n'est pas clair, c'est au contraire fort obscur. Supposons, par exemple, que le général Mancilla ne vous hypothèque pas sa maison. — Mais puisqu'il a reçu déjà les cinq cents onces. — Bien, bien, señor Nunez; mais supposons-le.

— Qu'il ne veuille pas me formuler l'hypothèque? — Justement. — Alors il aura... — Il aura commis une mauvaise action, n'est-ce pas cela? — Señor... — Si, c'est ce que vous voulez dire, ne sommes-nous pas entourés d'exemples de faits semblables depuis cinq ans, donnés par le gouvernement, par le clergé, par les députés, par tous les individus enfin, señor, qui vivent dans l'ombre de Rosas? — Eh bien! l'autorité l'obligerait, en ce cas-là, à remplir ses engagements. — L'autorité judiciaire, peut-être; mais l'autorité populaire a aussi des moyens très expéditifs; et il y a quatre-vingt-dix-neuf probabilités contre une qu'elle prendrait le parti du beau-frère de Son Excellence. Comprenez-vous maintenant combien cette affaire est grave, señor Nunez? — Oui. — Parfaitement bien? — Oui, répondit le vieillard en baissant la tête, honteux de ne la pouvoir pas élever à la hauteur de ses droits. — Alors, si le général Mancilla refuse de remplir ses engagements, ne vous adressez pas à l'autorité et ne vous mettez pas en hostilité avec lui. — Je suivrai ce conseil, reprit le vieillard, pâle et défait en découvrant dans les paroles du jeune homme une certaine vérité qui l'effraya. — Si ce n'est pas un conseil, c'est tout au moins l'avis d'un ami véritable.

— Merci, señor del Campo, merci; j'apprécie beaucoup les opinions des honnêtes gens, qu'ils soient vieux ou jeunes, et il ajouta en se levant: je vous remettrai la semaine prochaine les cent quarante-cinq mille piastres. — Le jour qu'il vous plaira, señor. Don Miguel accompagna respectueusement jusqu'à la porte de la rue le vieil ami de son père, dont le nom devait malheureusement être bientôt écrit sur le martyrologe de 1840. Le jeune homme se promena pendant quelques instants dans la cour en réfléchissant, puis il releva la tête, passa sa main sur son front comme pour en chasser les idées chagrines, et il entra dans l'appartement dans lequel le petit Gaucho à demi civilisé l'attendait, calme comme un véritable enfant de la pampa qu'il était. — Un habit, Tonillo, lui dit-il. Le domestique ne fit qu'un bond et revint avec l'habit. Don Miguel renferma dans son bureau son portefeuille contenant les trente-deux papiers puis il passa un habit, donna un tour élégant à sa chevelure et mit ses gants. — Vous ne prenez pas votre manteau? — Non. — Faut-il ôter ce qu'il y a dans la redingote? — Non, je n'en aurai pas besoin. — Les pistolets? — Pas davantage; donne-moi seulement une canne. — Irais-je bientôt vous rejoindre? — Oui, à onze heures; tu m'amèneras mon cheval et tu m'apporteras mon poncho.

— Est-ce que je vous accompagnerai, cette nuit? — Oui, tu viendras avec moi à Barracas; n'oublie pas de venir à onze heures. — A la maison de dona Aurora, señor? — Et où donc, imbécile? répondit don Miguel, fâché que son domestique pût supposer que ses seules heures de récréation il lui fût possible de les passer loin de celle qu'il aimait.

XIX

LA ROSE BLANCHE

Le Tucuman est le jardin de l'univers, par la grandeur et la majesté de ses sites et la beauté de son climat, dit le capitaine Andrew, dans son «Voyage dans l'Amérique du Sud» publié à Londres en 1827. Le voyageur, ce qui arrive rarement, a encore été au-dessous de la vérité en faisant cette métaphore en apparence si hyperbolique. Tout ce que la nature tropicale a pu réunir, dans l'air et sur la terre, de grâce, de luxe et de poésie, se trouve confondu là, comme si la province de Tucuman était la retraite choisie par les génies de cet immense territoire désert et sauvage qui s'étend depuis l'Estrecho jusqu'à la Bolivie, et des Andes à l'Uruguay. C'est au milieu de ce jardin, rempli de lumière et de perspectives grandioses, de fleurs et d'oiseaux, que dona Hermosa était née. (A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

COLLISION AVEC UNE MOTO POUR ABOUTIR CONTRE UNE AUTO. — Hier, à 11 h. 30, une automobiliste M^{me} H. H., qui circulait sur la rue du Parc, n'a pas respecté le stop à l'intersection avec la rue des Armes-Réunies. Elle a heurté un motocycliste M. A. B., puis perdant la maîtrise de son véhicule, elle a tamponné une voiture en stationnement régulier sur la rue du Parc. Le motocycliste contusionné aux poignets a pu regagner son domicile après un contrôle exécuté à l'hôpital.

LE SOLEIL, NOTRE FIDÈLE COMPAGNON

La première semaine des vacances horlogères s'achève dans des conditions météorologiques admirables. Il fait chaud dans la Métropole horlogère, la bière et les eaux minérales ont coulé à flots dans les gorges des vacanciers et des fidèles du Jura. Notre ville est restée à l'écart des violents orages, et la pluie a choisi la nuit ou les premières heures du matin pour arroser nos campagnes. Un temps idéal que l'on commanderait volontiers pour les semaines qui viennent.

Nos agriculteurs ont travaillé dur, et la fenaïson est bien avancée. L'orge et les autres céréales ont rattrapé leur retard. Le sourire est donc de rigueur à la ville et à la campagne.

DÉPARTEMENT DES FINANCES
MISE AU CONCOURS

Un poste d'inspecteur-adjoint des constructions au Service de la protection civile est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation cantonale.
Traitement : classes 10, 9, 8 ou 7, plus allocations légales.
Entrée en fonctions : dès que possible.
Exigences : formation de dessinateur-architecte.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 31 juillet 1968.



TRAVAUX PUBLICS

Avis aux usagers de la route
Goudronnages

Le Département des travaux publics procédera, du 10 juillet au 31 août 1968, au revêtement des routes cantonales au moyen d'applications superficielles de goudron. Dans le but de sauvegarder la qualité du travail et d'éviter des accidents ou des déprédations aux véhicules, certains tronçons de routes cantonales seront fermés à la circulation pendant quelques heures. Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation apposée, d'utiliser les itinéraires d'évitement indiqués et de se conformer aux indications données par la police cantonale et le personnel du Service des ponts et chaussées. Nous recommandons tout spécialement aux usagers de circuler à vitesse réduite sur les tronçons fraîchement goudronnés et gravillonnés. Le Département des travaux publics décline toute responsabilité concernant les dégâts aux véhicules et les bris de glaces provoqués par des excès de vitesse.

Le chef du département,
C. Grosjean.



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél (038) 5 49 92

L'aide du Service civil au Musée paysan

Depuis lundi, une nouvelle équipe du Service civil international est occupée à des travaux de terrassement au futur Musée paysan. Elle est composée de dix jeunes gens et quatre jeunes filles originaires de six pays soit: Allemagne de l'Ouest, Angleterre, Etats-Unis, Hollande, Pologne et Suisse. Deux Tchèques qui devaient compléter l'équipe n'ont pas reçu leurs visas d'entrée dans notre pays en temps voulu.

Après un séjour de trois semaines nos hôtes seront remplacés par une nouvelle escouade de volontaires.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue en notre ville, où nous l'espérons ils trouveront à leur liens d'amitié durables. E. M.

DELEMONT: Accident de circulation. — Vendredi après midi, peu après 14 h., un automobiliste, M. André Conte, né en 1920, secrétaire communal et buraliste postal, domicilié à Châtillon, circulait sur la route Develier-Delémont. Dans le virage des Abbues, peu avant la bifurcation de la route Delémont-La Chaux-de-Fonds, il perdit le contrôle de sa voiture, qui alla se jeter contre un arbre. Le malheureux fut tué sur le coup.

NEUCHÂTEL: La Fête de la jeunesse

Neuf heures. Les cloches sonnent à toute volée. Le cortège s'ébranle, conduit par un détachement de police suivi de la musique officielle et des autorités. Les tout petits ouvrent la marche. Bien que la musique joue trop vite, ils cherchent à marcher au pas dans un impeccable alignement. Ces petits gosses sont charmants. Ils tendent leurs petites menottes du côté des mamans qui les appellent au passage. Nous ne nous lassons pas de les regarder. D'autres classes les suivent, formées d'élèves de plus en plus grands. Bien des instituteurs vont nu-tête et tout simplement, tandis que les institutrices sont parées des plus belles robes qu'elles ont fait confectionner pour la circonstance.

A la place Purry, le cortège se scinde: les tout petits vont sur les quais rejoindre leurs parents; les plus grands se rendent à la Collégiale et les classes primaires moyennes et supérieures se dirigent vers le Temple du Bas où nous les suivons. La cérémonie débute par un chœur à trois voix avec orgue, l'«Hymne suisse», de V. Andraea. Le discours du pasteur Th. Gorgé dit que l'amour est essentiel dans la vie; la culture du cœur l'emporte sur celle du cerveau.

Le «Beau Temps qui s'en va», chœur composé par M. Ducommun, maître de chant depuis vingt-cinq

Sur les routes neuchâteloises en juin: 5 morts, 91 blessés

Le nombre des accidents de la route ne diminue pas. Ainsi que l'indique la statistique de la police cantonale, on a déploré en juin 208 accidents, qui ont fait 5 morts et 91 blessés. Dans 197 cas, les dégâts matériels ont dépassé la somme de 200 fr. Vingt-neuf permis ont été séquestrés à la suite de ces accidents. En outre, 6 permis l'ont été pour contraventions diverses sans accident.

La qualification des principales fautes ayant entraîné ces accidents est la suivante: violation de priorité (56 cas), vitesse excessive (38 cas), distance insuffisante entre les véhicules (20 cas), changement intempestif de direction (17 cas), circulation à gauche (16 cas), inattention (15 cas), dépassement téméraire (14 cas), entrave à la circulation (10 cas). Seuls 3 cas ont pu être imputés à la fatalité. Le mauvais état du véhicule ou des pneus a été à l'origine de 6 accidents. L'état physique déficient du conducteur est intervenu dans 4 cas, et l'ivresse dans 10. En outre, 2 cas d'ivresse sans accident ont été sanctionnés.

ans, est trouvé charmant par l'assistance.

Et voici M. Numa Evard, directeur, qui fit un exposé historique de l'évolution scolaire de la ville, citant le centenaire de la construction du collège de la Promenade. Il rendit hommage au travail de M. Sam Humbert qui quitte la présidence de la Commission scolaire après vingt ans d'activité dans cette commission. Il sera remplacé par M. Stuedler.

L'«Alpée», chœur de J. Bovet, précède la «Prière patriotique» de Jacques-Dalcroze chantée par toute l'assemblée. La cérémonie se termine par l'oraison dominicale dite à haute voix par tout le monde.

Si pour les mamans, le principal de la fête c'est le cortège, où elles voient leur progéniture dans leurs beaux habits, les écoliers, eux, se réjouissent surtout des distractions de l'après-midi au Mail: concours de gymnastique avec de beaux prix, jeux d'adresse, tir à l'arc, fléchettes, collation et surtout carrousel. La polonaise jouit toujours de la faveur des petits et des grands.

Vers la fin de l'après-midi, le corps enseignant, libéré de ses soucis, savoure un verre de vin bien mérité.

Il y a bien longtemps que nous n'avions été favorisés d'un si beau temps pour cette fête qui semblait bien compromise la veille. D. L.

CERNIER: Un socialiste à l'exécutif

Vendredi 28 juin 1968, le Conseil général issu des dernières élections a constitué son bureau, nommé le Conseil communal et ses diverses commissions. Vous trouverez ci-dessous la liste des élus:

Bureau du Conseil général: président: M. G. Cuche (renouveau), vice-président: M. E. Delachaux (libéral), secrétaire: M. M. Monnier (ren.), questeurs: MM. Ph. Passoni (soc.) et F. Evard (lib.). Conseil communal: MM. B. Pelaton (ren., ancien) président, P. Kernin (soc., nouveau) Ph. Amez-Droz (lib., ancien), F. Marthaler (rad., ancien), R. Favre (ren., nouveau).

Après un début de séance hésitant, le départ de la législature a été donné par le nouveau président du Conseil général, M. G. Cuche. Nous avons relevé avec plaisir dans son allocution l'importance donnée aux problèmes intercommunaux. Espérons que le Conseil communal saura aussi s'en inspirer.

L'autorité exécutive a été nommée tacitement bien que ce genre d'élection n'ait pas été du goût du groupe radical. Le camarade Pierre Kernin accède donc au Conseil communal et porte ainsi toutes les espérances du groupe socialiste qui est persuadé d'avoir présenté un de ses meilleurs militants. Nous rappelons que pendant six ans nous n'avons pas eu de représentant à l'exécutif.

Pour nommer la Commission scolaire, les conseillers généraux se sont offerts un scrutin secret, le seul de la soirée. En effet, sur 11 membres, trois n'acceptaient pas de réélection. Pour ces trois postes vacants trois femmes (deux radicales et une socialiste) et un homme (renouveau) étaient proposés. Une de ces dames n'a pas trouvé

grâce devant le législatif et devra vraisemblablement attendre une prochaine vacance. Notons l'excellente élection de M^{me} Kernin qui était la candidate socialiste. Nous attendions avec un certain intérêt la composition de la Commission d'urbanisme car nous espérons que ces messieurs sauront donner une impulsion nouvelle à l'aménagement de notre commune. Disons tout de suite notre satisfaction pour la nomination des membres de cette commission.

Nous félicitons tous nos camarades qui ont été choisis pour représenter notre parti et leur souhaitons une fructueuse activité.

SAIGNELEGIER: Bientôt le Marché-Concours. — Le Marché-Concours national de chevaux, la plus grande manifestation folklorique jurassienne, aura lieu les 10 et 11 août, à Saignelégier. Cette année encore, le programme de ces deux journées sera extrêmement varié.

Le samedi 10 août, dès 8 h., les meilleurs sujets de l'élevage franc-montagnard — au total 400 chevaux — seront exposés et soumis à l'appréciation du jury. Après le marché aux chevaux, sur l'esplanade du marché-concours, une grande fête de nuit se déroulera dans la halle-cantine.

Parmi les nombreuses fanfares qui agrémenteront la manifestation figurent la fanfare de Matzendorf et la fanfare militaire Les Armes-Réunies de La Chaux-de-Fonds.

Enfin, le ballon «Ajoie» sera également présent au 65^e marché-concours national de chevaux et s'envolera de Saignelégier à 14 h. 45 le dimanche après midi.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les 48 conseillers communaux socialistes

Les élections des conseils communaux étant maintenant terminées, on connaît la liste complète des élus socialistes. Ce sont: Verdon (Neuchâtel), Lugeon (Hauterive), Siliprandi (Marin-Epagnier), Guillaume (Cornaux), Ryser (Cressier), Perret et Gurtner (Le Landeron) dans le district de Neuchâtel; Walther (Boudry), Comtesse (Cortailod), Augsburger (Colombier), Jost et Bertschi (Peseux), Plancherel (Corcelles-Cormondrèche), Nussbaum (Bôle), Blaser (Rochefort), Deschenaux et von Allmen (Gorgier), Pierrehumbert (Saint-Aubin-Sauges) dans le district de Boudry; Adam (Môtiers), Fluckiger et Triponez (Travers) M^{me} Pisset et Wenger (Fleurier), Lebet et Kapp (Buttes), Tuller et Sommerhalder (Saint-Sulpice), Zurbuchen (Les Verrières) dans le Val-de-Travers; Kernin (Cernier), Elzingre (Chézard-Saint-Martin), Diacon (Dombresson), Demierre (Fontaines), Jaquet et Allemann (Fontainemelon), Delay et Fasnacht (Les Hauts-Geneveys), Tock (Valangin), Guignard et Jomini (Les Geneveys-sur-Coffrane) dans le Val-de-Ruz; Felber et Eisenring (Le Locle), Dubois et Béguin (Les Brenets), Guermann (Les Ponts-de-Martel) dans le district du Locle; Sandoz et Payot (La Chaux-de-Fonds), Junod et Ballmer (La Sagne) dans le district de La Chaux-de-Fonds.

La situation dans les 38 communes avec section socialiste

Quatre localités n'ont aucun conseiller communal socialiste: Couvet (32,6% de suffrages socialistes), Auvernier (16,9%), Saint-Blaise (14,4%) et Bevaix (13,4%). Avant 1960, il y avait deux conseillers communaux socialistes à Couvet et un depuis 1960. De 1960 à 1964, il y a eu un socialiste à l'exécutif de Bevaix, puis aucun depuis. De nouveaux partis ont privé les socialistes du siège qu'ils détenaient au cours de la précédente législature à Auvernier et à St-Blaise.

Dans cinq communes, les socialistes devaient être deux et non un seul (Neuchâtel, 33% de suffrages socialistes, plus 12,2% pour le POP), Cortailod (38%), Les Ponts-de-Martel (33%), Môtiers (31%) et Cornaux (27%).

Dans les 29 autres localités, le Conseil communal reflète la composition du Conseil général. Ainsi, dans trois localités sur quatre où le Parti socialiste est présent, l'affirmation contenue dans la déclaration du PSN du 26 juin au terme de laquelle la représentation équitable des partis dans les exécutifs «correspond aux sentiments profonds ainsi qu'à l'histoire et aux habitudes du peuple suisse en général et de la population de notre canton tout particulièrement» se trouve vérifiée.

Parmi ces 29 communes, sept d'entre elles présentent des particularités. A Rochefort, chaque parti a cinq conseillers généraux. Le Conseil com-

munal se compose de deux radicaux, deux libéraux et un socialiste. A Fontaines, il y a quatre libéraux et quatre socialistes au Conseil général. Les premiers ont deux conseillers communaux, les seconds un. Cependant, dans ces deux localités, le nombre de listes socialistes étant plus faible que celui des autres partis, la répartition au Conseil communal peut être admise. A Marin-Epagnier, les radicaux ont la majorité absolue au Conseil général, mais ont renoncé à la prendre au Conseil communal qui reste composé de deux radicaux, deux libéraux et un socialiste. A Gorgier, il y a trois membres des Intérêts communaux au Conseil communal, alors que ceux-ci ne sont que sept au Conseil général (sur 23), mais les quatre libéraux et les trois radicaux ne sont pas représentés à l'exécutif. Les Hauts-Geneveys et Les Geneveys-sur-Coffrane sont les deux communes où la représentation socialiste à l'exécutif est plus forte que celle au législatif. Dans la première localité, il n'y a qu'un conseiller communal radical pour cinq conseillers généraux, alors qu'il y a deux socialistes pour quatre conseillers généraux. Dans la seconde localité, les neuf conseillers (sur 27) appartenant au Groupement des intérêts communaux ne sont pas représentés au Conseil communal, mais la représentation proportionnelle se fait sur les dix-huit sièges restant, deux radicaux (pour huit sièges), un libéral (pour trois) et deux socialistes (pour sept). A Buttes, il y a autant de radicaux et de socialistes, l'unique conseiller de l'Entente butterane étant théoriquement en situation d'arbitrer entre les deux groupes. Une défection s'étant produite au sein du groupe socialiste lors de l'élection du Conseil communal, les radicaux ont conservé leurs trois sièges.

La répartition des nouvelles autorités

A Fenin-Vilars-Saulens, le Conseil communal n'a pas encore été élu; un recours avait été déposé, mais le Conseil d'Etat vient de valider l'élection de quatre radicaux et de onze membres des Intérêts communaux. Renseignement pris à bonne source, le Conseil communal comprendra un radical et quatre membres des Intérêts communaux.

Dans 57 communes, le Conseil communal compte cinq membres. Il y en a sept à Peseux, à Corcelles-Cormondrèche et au Landeron, trois à Fresens et à Vaumarcus.

	Conseillers généraux	comm.
Radicaux	402 (+ 23)	85
Libéraux*	296 (+ 9)	60
Socialistes	324 (+ 24)	48
PPN	55 (—)	10
POP	29 (+ 12)	2
Divers	148 (+ 31)	31
Communes à système majoritaire	232 (+ 72)	76
	1486 (+171)	312

* Y compris l'Union verrisane.

L'association forestière fait le point

Groupant actuellement 214 membres, qui possèdent en tout 19 000 ha. de forêts, soit approximativement les trois quarts de l'aire boisée du canton, l'Association forestière neuchâteloise a tenu son assemblée générale mardi dernier à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Sous la direction de M. L.-A. Favre, vice-président, elle eut tout d'abord à prendre acte de regret de la démission irrévocable de M. Etienne Schwaar (Areuse), qui se retire pour raison de santé après avoir assumé la présidence pendant seize ans. De chaleureux remerciements lui furent adressés pour son dévouement à la cause forestière et à celle de l'association. Sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée unanime appela à la présidence M. G. Matile, président du Conseil communal de La Sagne.

L'assemblée adopta sans discussion le rapport annuel, les comptes et le budget. Durant l'année 1967, le bureau de vente a collaboré à la vente de 31 500 m³ de bois de service résineux, 4500 m³ de bois de service feuillu, hêtre et chêne principalement, 23 700 stères de bois de papeterie résineux, 2900 stères de bois de papeterie hêtre, 300 stères de bois d'industrie et 800 stères de bois de feu.

Pour l'économie forestière suisse, l'année 1967 a marqué un tournant.

La cause n'en est pas aux dégâts des ouragans, qui sont un accident comme on en rencontre tout au long de l'histoire forestière et dont la forêt s'est toujours remise. Non, la cause tient à l'ouverture totale des frontières dans le cadre de l'AELE. Ce facteur sera encore aggravé au cours des cinq prochaines années par la baisse de 35% des droits d'entrée pour tous les pays du GATT. Certes, la forêt n'est pas touchée directement, car le bois brut n'a pratiquement jamais bénéficié d'une protection douanière. En revanche, des droits de douane protégeaient les celluloses, papiers et cartons, ainsi que les diverses sortes de panneaux. Les grands marchés dans lesquels nous nous trouvons peu à peu englobés profitent à l'industrie d'exportation. Pour notre industrie du bois, qui travaille uniquement sur le marché intérieur, ils n'apportent qu'une concurrence redoublée. Personne ne peut encore dire comment on sortira de cette situation.

L'assemblée se termina par une intéressante causerie de M. J. Peter-Comtesse, ingénieur forestier, sur les forêts du nord-ouest des Etats-Unis et sur les maisons individuelles de ce pays, qui sont toujours construites en bois et dont le coût, grâce à la préfabrication très poussée, est bien inférieur à celui des maisons de même volume construites en Suisse.

DUBCEK A-T-IL CONVAINCU MOSCOU?

L'annonce, officielle cette fois, aurait été faite du départ des troupes étrangères encore en Tchécoslovaquie, après les manœuvres interalliées du mois de juin.

Le fait que ce départ soit sanctionné par un communiqué commun publié à Prague mais aussi à Moscou après un long silence inhabituel en la matière, souligne l'importance que l'on a voulu lui donner, d'un côté comme de l'autre.

Dans la tension qui caractérise actuellement les rapports entre la Tchécoslovaquie et ses partenaires du camp socialiste, il semble que l'on souhaite préciser de cette manière que le recours à des moyens de pression brutaux est écarté.

Il paraît difficile d'expliquer les raisons qui ont abouti à ce règlement du problème. On peut toutefois dégager quelques uns des atouts dont l'équipe de M. Dubcek a pu se servir dans cette épineuse affaire.

Le premier est la popularité indiscutable qui entoure actuellement les dirigeants du parti et du gouverne-

ment, popularité que la « menace extérieure » de ces derniers jours a encore accrue. Cet appui de toutes les couches de la population, à de rares exceptions près, ne permettait aucune manœuvre pour tenter de l'écartier du pouvoir, sans risques d'aboutir à des bouleversements très graves.

Malgré les attaques de la presse soviétique, il est difficile de faire grief à cette équipe dirigeante de vouloir changer l'orientation socialiste du pays. Comme un leitmotiv, toutes les déclarations, toutes les interventions soulignent au contraire que la Tchécoslovaquie entend persévérer dans cette voie, idéologiquement, économiquement comme militairement. M. Dubcek est-il arrivé, maintenant, à en persuader ses voisins ?

Notons que les dirigeants du Parti communiste tchécoslovaque ont invité les chefs du Parti communiste soviétique à venir en Tchécoslovaquie.

Cette nouvelle émanant de milieu bien informés précise que la rencontre pourrait se dérouler au début de la semaine prochaine.

Vietnam : Saïgon tremble



Saïgon s'attend à une nouvelle attaque vietcong. Des rumeurs persistantes laissent entendre, notamment que le quartier général de la police en serait victime. D'importantes mesures de sécurité ont été prises par les Sud-Vietnamiens. Déjà, cette semaine, le Vietcong avait réussi un « gros coup » en incendiant l'un des plus gros dépôts de carburants du Sud, à dix kilomètres seulement de la capitale (notre photo).

EN QUELQUES LIGNES

● CHICAGO. — Dorénavant, à Chicago, toute personne qui agirait avec discrimination religieuse et raciale dans la location de maisons ou d'appartements, sera punie d'une amende de 500 dollars.

● CHAMONIX. — Un alpiniste allemand, Edmund Collin, ouvrier spécialiste de 38 ans, domicilié à Essen, a fait une chute mortelle, jeudi soir, dans les rochers faciles du Socle, à la Dent-du-Géant.

● BEYROUTH. — L'ancien président de l'Organisation de la libération palestinienne, Ahmed El-Choukeiri est arrivé à Beyrouth venant de Paris. Il ramenait son fils Nizar qui avait été retrouvé dans un hôpital parisien après avoir disparu pendant onze jours. Choukeiri a déclaré : « Sa disparition n'a pas été naturelle et ne s'explique par aucune cause médicale ». Il a promis de révéler ultérieurement « les graves circonstances de cette affaire ».

● PARIS. — Selon des estimations encore incomplètes, les travaux de remise en état des facultés de la région parisienne après les événements de mai et juin derniers coûteront 10 millions de francs, dont la moitié pour la seule Sorbonne.

● ROTTERDAM. — Vendredi matin, une violente explosion s'est produite sur le pétrolier panaméen « Agua Clara » de 23 307 tonnes ancré non loin de Rotterdam. 11 personnes ont été grièvement blessées et six autres sont portées disparues.

● HONG-KONG. — Selon un article publié dans un journal de Hong-Kong, 200 personnes auraient trouvé la mort lors d'échauffourées survenues en République de la Chine populaire entre deux groupes rivaux de jeunes gens.

● SAN DIEGO. — Le philosophe allemand Herbert Marcuse, professeur à l'Université de Californie a disparu dès les premiers jours du mois, après avoir reçu des menaces de mort. Selon ses amis, le professeur Marcuse se serait réfugié en un lieu inconnu.

● BONN. — W. Brandt a déploré ce matin l'attitude que l'URSS vient d'adopter dans le dialogue entre Moscou et Bonn sur la renonciation à

l'usage de la force. Le ministre fédéral des Affaires étrangères a regretté au cours d'une conférence de presse que l'URSS ait publié unilatéralement les textes des notes adressées à ce sujet à Bonn sans s'en tenir à l'engagement pris au début des échanges de vues, il y a deux ans, de traiter cette question d'une manière confidentielle.

● ROME. — Plusieurs centaines de jeunes gens ont participé jeudi soir à une assemblée générale organisée à la Faculté des lettres de Rome par le Mouvement étudiant (pro-chinois) pour discuter de la situation en France et des conditions actuelles des luttes estudiantines et ouvrières en Italie. De nombreux représentants des mouvements universitaires étrangers (notamment J. Sauvageot) sont intervenus.

● SAIGON. — Le Tribunal militaire de Saïgon a prononcé vendredi dix condamnations à mort contre les dirigeants de l'Alliance démocratique et pour la paix, jugés par contumace pour trahison et atteinte à la sécurité de l'Etat. Les dix condamnés — dont une femme — sont tous dans le maquis. L'alliance démocratique et pour la paix, reconnue par le Front national de libération, a été créée au cours d'une réunion clandestine tenue quelque part près de Saïgon pendant l'offensive générale vietcong du Têt.

Catastrophe en RDA

C'est à 24 morts que s'élève le nombre des personnes qui ont péri dans l'explosion survenue jeudi dans le combinat électrochimique de Bitterfeld, en Allemagne de l'Est, (anciennement Igarben), annonce un communiqué officiel publié par l'agence ADN. Quatre vingt-trois blessés se trouvent actuellement dans les hôpitaux. Le premier bilan de la catastrophe annoncée hier avait été de 12 morts et de plus de 100 blessés dont une cinquantaine dans un état grave.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La tension s'aggrave entre Prague et Moscou

A la suite des menaces prononcées la semaine dernière par Brejnev contre le Parti communiste tchécoslovaque, la situation s'est subitement aggravée. Les Russes ont engagé leurs satellites fidèles à envoyer une lettre pour exprimer leurs craintes à l'égard des mesures de démocratisation du parti et du gouvernement de Prague. Les partis communistes de l'URSS, de la RDA, de la Pologne, de la Hongrie et de la Bulgarie ont demandé au Parti communiste tchèque de participer à une nouvelle conférence au sommet des membres du Pacte de Varsovie, le 11 juillet à Varsovie. On remarquera l'abstention du Parti roumain.

Le bureau politique du Parti communiste tchécoslovaque, après une très longue délibération, a décidé à l'unanimité de refuser de participer à ce nouveau tribunal. On ne compte plus en effet les conférences au sommet avec ou sans la participation des Tchèques, ni les visites multiples des militants de Prague dans les pays satellites pour expliquer la nécessité et les buts de leur politique. Le bureau politique en refusant de comparaître une nouvelle fois devant des juges qui l'ont déjà maintes fois condamné, a affirmé sa fidélité au Pacte de Varsovie et son amitié pour l'URSS, mais il a souligné avec non moins de clarté que chaque Etat communiste est souverain et maître chez lui pour construire le socialisme selon ses traditions nationales et populaires propres. La direction de Dubcek se sent forte de l'appui très large que sa politique reçoit au cours des conférences régionales des membres du parti qui ont lieu dans tout le pays en vue du congrès de septembre.

Que vont faire les dirigeants du Kremlin devant le refus des Tchèques de se présenter à l'audience de Varsovie ? Sera-ce une épreuve de force ? Les Russes peuvent difficilement reculer sans perdre la face et le peu d'autorité qui leur reste dans le mouvement communiste. La « Pravda » a répété la menace d'une réédition des événements de Hongrie. Une intervention militaire contre la majorité du parti et du peuple tchécoslovaque provoquerait une crise profonde dans les partis communistes encore fidèles à Moscou, cela à la veille de la grande conférence mondiale de novembre. Déjà l'important Parti communiste italien a pris position en faveur de la démocratisation tchèque.

Reste la tactique suivie avec succès par les Russes en Pologne lors du soulèvement de 1956, contre la bureaucratie stalinienne. Sous la menace de l'armée russe occupant la Pologne et de l'armée polonaise sous le commandement d'un maréchal russe, Gomulka céda et se soumit. Il combattit ceux qui étaient les promoteurs du renouveau démocratique et national de la Pologne, il interdit leurs publications et poursuivit une politique de complète soumission aux ordres du Kremlin.

Ce dernier n'est pas resté inactif. Il a soutenu et encouragé les anciens stalinien qui s'affublèrent du nom glorieux de « partisans ». Les Russes firent élire le général Moczar, ministre de l'Intérieur et chef de la police, position clé dans tout régime autoritaire. Le résultat des compromis et de la soumission de Gomulka vient de se manifester à la dernière réunion du Comité central du Parti communiste polonais. Les « partisans », ayant étouffé par une vigoureuse répression policière le mouvement de libération des étudiants et des intellectuels, ont élu le général Moczar membre suppléant du bureau politique. C'est lui qui a déclenché et nourri la campagne antisémite contre les étudiants et les intellectuels et fait éliminer les Juifs de l'administration. Gomulka ayant capitulé en 1956 n'a pas pu — ou pas voulu — s'opposer énergiquement à cette déchéance morale et idéologique de son parti. Il est probable qu'au prochain congrès qui doit avoir lieu au début de novembre il sera remplacé, car le général Moczar n'est pas seulement suppléant du bureau politique, il a été nommé secrétaire du parti. Cela signifie qu'ayant en mains la police politique et l'administration du parti, il préparera le prochain congrès en vue de son triomphe.

Les Tchèques ont donc l'exemple polonais sous les yeux et doivent redouter davantage la tactique de Pologne que celle plus brutale de Hongrie.

C'est pourquoi, trois semaines après la fin des manœuvres du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, 29 000 soldats russes sont encore sur le territoire tchèque. Les troupes russes occupant la Pologne sont paraît-il massées vers la frontière tchèque, prêtes à intervenir. Après avoir affirmé que les troupes « amies » de l'URSS resteraient jusqu'à la fin de septembre ou de décembre, on dit à Prague qu'elles commenceront d'évacuer le pays samedi 13 juillet. Voire ! Le peuple tché-

coslovaque exprime son inquiétude de cette présence militaire soviétique sur le sol du pays.

Il est absolument clair que ces troupes étrangères n'ont pas été invitées par le gouvernement de Prague, qu'elles se sont imposées à un Etat souverain qui n'en voulait pas, qu'elles restent dans le pays contre la volonté clairement exprimée du Gouvernement tchèque. Ce sont donc des troupes étrangères d'occupation avec un rôle de gendarme et de menace ; c'est une pression intolérable comme le sont toutes les armées impérialistes qui menacent un Etat souverain.

Nos « anti-impérialistes » organiseront-ils des manifestations et des pétitions contre cette intolérable immixtion de troupes étrangères d'une grande puissance dans la vie intérieure d'un petit Etat qui défend sa liberté de construire à sa guise le socialisme chez lui ?

Les communistes russes expriment le souci que le Parti communiste tchécoslovaque ne soit débordé et qu'il ne garde pas la direction du mouvement de libéralisation. Rien jusqu'ici ne permet d'affirmer que le parti tchèque n'ait pas la situation en main. C'est en continuant à démocratiser la vie publique et le parti qu'il gardera la direction de ce vaste mouvement en regagnant la confiance du peuple, de la jeunesse et de l'élite intellectuelle du pays.

De quel droit divin le Parti communiste devrait-il être l'unique organisation habilitée à construire le socialisme ? En vertu de thèses qu'il a lui-même proclamées ?

Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui s'émanciperont, ils n'ont pour le faire pas besoin des bureaucraties du Kremlin. Après la période stalinienne et ses immondes turpitudes policières que les chefs actuels du communisme russe essaient encore de cacher et de minimiser, après leur autocratie de façade qui n'a pas dénoncé les causes profondes, réelles, économiques et sociales de cette déchéance de la Révolution d'octobre et du léninisme, après l'échec de leur politique économique, le Parti communiste russe ne peut prétendre qu'il détient, seul le droit de donner aux autres des leçons de conduite de socialisme et de démocratie.

Le socialisme se construira dans la liberté et le respect de la personne humaine avec ou sans les partis communistes, voire même contre eux !

JULES HUMBERT-DROZ.

Les essais nucléaires : un échec à la recherche de la sécurité, et à une paix durable

Au moment où après des discussions qui durèrent des mois, temps durant lequel l'espoir d'en arriver à un début de désarmement, même très partiel, s'est amenuisé, on est bien obligé de constater que ce qui reste du traité international de non-prolifération nucléaire en voie de ratification, n'arrête pas la course aux armements, et ne vise au fond qu'à consolider le statu quo nucléaire entre les supergrands.

Dans ces conditions l'URSS et les USA n'ont pas le droit de s'indigner ou de s'étonner de l'attitude de la France et de la Chine populaire, dont le nationalisme mû par une logique implacable, les conduit à les imiter dans ce qu'ils ont entrepris depuis 20 ans, dans l'espoir de gouverner le monde.

DU NOUVEAU EN MATIÈRE DE DIVORCE DES ÉTRANGERS.

Le Tribunal fédéral suisse a changé sa jurisprudence en matière de divorce des étrangers possédant deux nationalités. L'arrêté en cause, qui date du 10 juillet, concerne une plainte d'une Française qui réside en Suisse et qui avait acquis, en se mariant avec un Italien, en plus de sa nationalité française, celle de l'Italie. Selon la loi, elle doit prouver que le droit de sa patrie reconnaît le motif de divorce invoqué ainsi que le for suisse. Cette reconnaissance est assurée par la France, mais elle fait défaut du côté de l'Italie quine connaît pas le divorce. Le Tribunal fédéral abandonna à cette occasion sa jurisprudence qui demandait la reconnaissance par tous les pays en cause. Il se contenta de celle de la France et prononça le divorce demandé.

Par contre, il est nécessaire que tous ceux qui pensent, à juste raison, que l'emploi de la force ne résoudra aucun des problèmes qui divisent le monde; que tous ceux qui comprennent que la peur engendrée par les armes nucléaires sert de moyen de pression, empêchant toutes discussions d'égal à égal de se dérouler normalement, mettant ainsi la conférence du désar-

mement dans une impasse, qui lui fait prendre le chemin de l'éternité plutôt que celui de l'action; que tous ceux qui veulent une sécurité réelle, une paix durable; que tous ceux-là ne se lassent pas de dénoncer ceux qui, par leurs actes, mettent en danger la santé de l'humanité et sa survie.

Ainsi la France, qui devrait faire preuve de sagesse après les troubles qui l'ont divisée — troubles qui n'ont pas trouvé de véritable solution dans les élections nationales, et qui ont bien des chances de se renouveler dès l'automne venu — la France dirigée par un homme égaré par un orgueil sans limite, continue ses essais atomiques dans le Pacifique, avec l'espoir que ceux-ci la conduiront à la bombe « H ». Par la volonté du général de Gaulle, on empoisonne l'atmosphère, on écrase le peuple français d'impôts, on diminue sa puissance d'achat, pour une question de prestige, de grandeur, qui mène à qui et à quoi ? sinon à satisfaire le général dans sa volonté de prendre place chez les supergrands, ce qui n'est qu'une utopie.

EUGÈNE MALÉUS.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme Van Springel récidive

Après son succès lors de la troisième étape à Seo de Urgel, le Belge Hermann van Springel a de nouveau réglé au sprint un important peloton lors de la quatorzième étape conduisant le tour à Canet-Plage, sur le littoral méditerranéen. Tous les favoris sont arrivés ensemble.

Classement de l'étape: 1. Van Springel (Be); 2. Gomez del Moral (Esp); 3. Wolfshohl (Al); 4. San Miguel (Esp); 5. Colombo (It); 6. Bitossi (It); 7. Janssen (Ho), etc. Puis: 36. Brand (S); 40. Spuhler (S).

Le classement général reste inchangé, Vandenberghe conservant son maillot jaune. Les Suisses sont classés: 38. Brand; 41. Spuhler.